



## **Informations importantes du périscolaire de Noroy-le-Bourg**

### **Organisation du périscolaire**

Afin de faciliter l'organisation du périscolaire et de la restauration, nous souhaitons vous informer de plusieurs changements et vous rappeler quelques règles importantes.

#### **Commande des repas :**

À compter de maintenant, les repas devront être commandés **au plus tard à 8h30 la veille du jour concerné**.

| <b>Jour du repas</b> | <b>Date limite de commande</b> |
|----------------------|--------------------------------|
| <b>Lundi</b>         | Vendredi avant 8h30            |
| <b>Mardi</b>         | Lundi avant 8h30               |
| <b>Mercredi</b>      | Mardi avant 8h30               |
| <b>Jeudi</b>         | Mercredi avant 8h30            |
| <b>Vendredi</b>      | Jeudi avant 8h30               |

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces délais afin de permettre une bonne organisation des commandes auprès du traiteur.

#### **Organisation du temps du midi :**

##### **Pour les maternelles**

Les enfants de maternelle déjeuneront avec Marie-Noëlle, Sylvie et Gwendoline.

Gwendoline intervient également en tant qu'animatrice et agent d'entretien.

Les maternelles mangent de **11h45 à 12h45**, puis profitent d'un temps de jeu.

##### **Pour les grands**

Les enfants déjeuneront désormais par groupes de classes :

- **CP et CE1** : avec Emma et Manon.
- **CE2, CM1 et CM2** : avec Anna et Axele.

Un planning est organisé en deux services :

- **1er service : 11h45 – 12h30**
- **2e service : 12h30 – 13h20**

Pendant qu'un groupe mange, l'autre groupe est en temps de jeu, puis les groupes échangent.

#### Organisation de l'accueil du matin

- **Lundi et vendredi matin** : accueil assuré par **Manon et Axele**.
- **Mardi et jeudi matin** : accueil assuré par **Anna et Axele**.

Manon est également présente pour les tâches administratives :

- **Lundi et vendredi : 8h30 à 11h45**
- **Mardi et jeudi : 11h15 à 16h15**

#### Organisation du soir

L'accueil du soir est assuré :

- **Tous les soirs : Emma et Axele**
- **Lundi et vendredi : Anna**
- **Mardi et jeudi : Manon**

#### Temps des devoirs

Nous souhaitons également préciser que le temps consacré aux devoirs n'est pas un temps obligatoire du périscolaire.

Entre 16h15 et 18h30, l'équipe ne peut pas garantir des conditions permettant à chaque enfant de faire ses devoirs dans le calme. Lorsque les conditions le permettent, nous pouvons laisser les enfants travailler en autonomie, s'ils le souhaitent.

En effet, la réalisation des devoirs nécessite de la concentration et du calme, ce qui n'est pas toujours compatible avec le fonctionnement d'un accueil périscolaire où plusieurs enfants jouent et participent à différentes activités.

Nous vous remercions donc pour votre compréhension concernant ce point.

#### Intervention d'Hervé

Tous les mardis soir, nous accueillons Hervé, animateur à Animation Jeunesse, afin de proposer des jeux et activités sportives aux enfants de 16h45 à 17h30.

L'organisation des groupes évoluera au cours de l'année :

- **D'octobre à décembre** : activités avec les grands

- **De janvier à avril** : activités avec les petits
- **Puis** : activités avec les grands

### **Effets personnels**

Nous rappelons que les effets personnels ne sont pas recommandés sur le temps périscolaire.

Les enfants restent responsables de leurs affaires personnelles. En cas de perte, de détérioration ou de casse, la structure ne pourra pas être tenue responsable.

Nous vous demandons donc d'éviter que les enfants apportent des objets de valeur ou des effets personnels auxquels ils tiennent particulièrement : bijoux, bracelets, vêtements coûteux ou objets personnels, notamment.

### **Horaires à respecter impérativement**

Pour le bon fonctionnement du service et pour garantir la sécurité de tous, nous vous rappelons que les horaires d'accueil sont les suivants :

- **Matin : 7h30 à 8h30**
- **Soir : 16h15 à 18h30**

Il est **impératif de respecter ces horaires**.

En dehors de ces créneaux, les enfants **ne sont plus pris en charge par l'équipe périscolaire et ne sont donc plus couverts par l'accueil périscolaire**.

Nous vous remercions par conséquent de prévoir vos arrivées et vos départs en conséquence. Le respect de ces horaires est essentiel pour assurer la sécurité des enfants, le bon fonctionnement de l'équipe et le bien-être de tous.

Nous vous remercions pour votre compréhension, votre coopération et votre confiance.

**L'équipe périscolaire**